

# **La collecte de lait dans la wilaya de Médéa.**

## **Conventions et formes de coordination**

**Hamida KHEFFACHE** <sup>1</sup>

**Selma TOZANLI**<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Cread, Centre de Recherche en Economie Appliquée pour le Développement. Doctorante ENSA Alger/Supagro Montpellier

<sup>2</sup> CIHEAM-IAMM Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, France

## **Résumé**

Cet article ambitionne d'analyser les formes de coordination entre les collecteurs de lait cru et les autres acteurs de la filière lait de la Wilaya de Médéa en Algérie. Cet article a pour objet d'identifier les différents circuits de commercialisation de lait, d'analyser les relations entre les différents acteurs, et en fin repérer les conventions de valeur portées par chacun des acteurs.

Nous nous intéressons à un sous-système de la filière lait dominé par les collecteurs. Ces derniers jouent un rôle important dans l'arbitrage et les ajustements nécessaires pour répondre à la demande des industries laitières, mais aussi des autres acteurs des circuits traditionnels (crémeries, épiceries, ...). Ils se retrouvent au centre du dispositif d'approvisionnement en lait, et effectuent le triage nécessaire en termes de qualité et quantité à attribuer aux différents circuits de commercialisation. Les collecteurs jouent aussi un rôle dans la fixation des prix, la recherche de nouveaux fournisseurs et dans la fidélisation de ces derniers.

Nous adoptons une démarche conventionnaliste qui peut mettre en évidence la construction des repères communs sur lesquels s'appuient les acteurs pour construire une coordination adaptée aux conditions du marché.

A travers cet article, nous ambitionnons d'analyser le système de valeur dans lequel sont inscrits les collecteurs opérant dans cette filière, afin de répondre à la question de stabilité des formes d'organisation et de coordination.

Mots clés : collecte de lait, théorie des conventions, circuits de commercialisation

Code JEL. Q13

## Introduction et contexte

Depuis l'indépendance et jusqu'à la fin des années 80, l'Algérie a mené des politiques de développement de la filière lait visant une amélioration de la consommation du lait et la satisfaction des besoins de la population, notamment urbaine (Bencharif, 2001). Deux instruments ont été mis en place, il s'agit de la subvention des prix à la consommation, et l'importation de la poudre de lait afin d'arrêter l'importation des produits finis. Ce deuxième outil est suivi de la mise en place d'unités de transformation de lait, jugées surdimensionnées, et qui fonctionnent avec l'importation massive de la poudre de lait (agriland.ie, 2014) .

A partir des années 90, et jugeant cette filière comme stratégique, le programme de réhabilitation de la filière lait a porté un regard particulier à la filière locale. Cette dernière a bénéficié de soutien à travers deux fonds, à savoir : le Fond National de Développement de l'Investissement Agricole (FNDIA) et le Fond National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA). Ce programme est suivi du Plan National du Développement Agricole (PNDA) en 2001, puis du Renouveau Agricole depuis 2009. Ces derniers ont connu un confort budgétaire important

Ces programmes ont pour objectif de développer la production laitière locale, par un soutien à la ferme (aide à l'acquisition de vaches laitières à haut potentiel laitier, aide pour acquisition du matériel d'élevage, aide à la création de nouvelles exploitations laitières), un soutien pour la collecte du lait (aide à l'acquisition du matériel de collecte et de stockage de lait) et aide à la transformation du lait à travers la création de mini laiteries.

Les trois segments de la production, collecte et transformation ont bénéficié en plus des aides matérielles, de primes incitatives (Tableau 1).

Tableau 1. Evolution des primes accordées à la filière lait à travers les différents dispositifs

	Programme de réhabilitation de la filière lait	Lancement du PNDRA depuis 2001		
		Dispositif DSA-CRMA		Dispositif ONIL laiterie-banques
		1995-2000	2001-2004	2005-2008
Prime de production (éleveur)	4 da/l	5 da/l	7 da/l	12 da/l
Prime de la collecte de lait cru	2 da/l	2 da/l	4 da/l	5 da/l
Primes d'intégration du lait cru par les industriels		2 à 4 da/l (en fonction des volumes)		4 da/l, 6da/l et 7,5 da/l

Source. (Makhlouf, 2015)

Ces programmes ont conduit à l'émergence d'un secteur privé très dynamique (Kaci. M, 2007) qui devient majoritaire après de longues années du monopole de l'Etat, ce qui fait émerger de nouvelles formes de coordination (Djermoun. A, 2014).

## Cadre conceptuel et méthodologique

### 2.1 Partage d'un système de valeurs

La diversité des formes d'accord entre les acteurs de la filière lait nous mène à un cadrage théorique par l'économie des conventions. Le développement d'une filière laitière industrielle nécessite une reconstruction de repères. Ainsi, le passage d'une convention domestique à une convention industrielle nécessite l'intervention d'institutions particulières (Sylvander, 1997).

La théorie des conventions vient contredire l'hypothèse de Von Mises (L.Von, 1946) selon laquelle « les relations marchandes et les contrats entre personnes les affranchissent de toute référence extérieure dépassant la rencontre de leurs volontés » (Dupuy J.P, 1989). Tout contrat exigerait « une réglementation », « un droit contractuel » non modifiable qui représente une « origine sociale » constitutive d'une « norme fondamentale » (Durkheim, 1978). En 1989, Thevenot et al dans « Economie des conventions » émettent une hypothèse inverse à celle de Von Mises et qui considère que l'accord entre des individus, même lorsqu'il se limite au contrat d'un échange marchand, n'est pas possible sans un cadre commun, sans une convention constitutive. La théorie des conventions porte une attention aux liens locaux

de production qui mobilisent dans le cadre de l'activité économique des ressources familiale, réseaux traditionnels de proximité, institutions locales afin d'enrichir le modèle économique classique (Eymard-Duvernay, 1989).

la coordination entre les acteurs nécessitent l'existence de « repères communs » sur lesquels se réfèrent les acteurs pour réaliser la transaction. Ils justifient leur comportement ou décision en s'appuyant sur des « ordres de grandeur » (Boltanski & Thévenot, 1987, 1991). Les auteurs identifient six conventions de coordination ; une convention marchande, convention inspirée, convention domestique, convention civique, convention d'opinion et en fin une convention industrielle.

La filière laitière en Algérie et dans la Wilaya de Médéa en particulier connaît des mutations importantes dans les coordinations qu'elle comprend. L'intégration de lait de vache par l'industrie laitière a été encouragée par l'instauration de la prime à la production, collecte et intégration, qui est payée par l'Etat. Un nombre important d'éleveurs et d'opérateurs ont intégré ce dispositif qui appelle à une coordination industrielle entre les acteurs, mais les acteurs n'abandonnent pas pour autant leur système de coordination traditionnel. Des systèmes de coordination « hybrides » où plusieurs conventions peuvent cohabiter sont apparus et les systèmes de valeurs se multiplient chez ces acteurs.

Dans le présent travail, nous avons mobilisé la grille d'analyse de Boltanski & Thévenot pour repérer les systèmes de valeurs dans lesquels opèrent les acteurs de la filière laitière industrielle. Cette grille d'analyse est adaptée par Amblard. (Amblard.H, 1996)

## **2.2 Méthodologie et enquête**

Le travail de terrain est réalisé dans la Wilaya de Médéa, dans le cadre des travaux de doctorat. Un ensemble d'enquêtes et entretiens est réalisé entre 2013 et 2014, auprès des opérateurs de la filière lait et des acteurs d'encadrement et d'appui technique afin de comprendre le fonctionnement, les rapports et les conventions qui encadrent les transactions.

Ces enquêtes visent un triple objectif. Identifier les différents « sous-systèmes » de commercialisation de lait. Comprendre les formes de coordination entre les acteurs de chacune des formes de coordination, et enfin, repérer les valeurs et les types de conventions qui se dégagent de chaque coordination. A travers ces enquêtes, nous avons essayé de comprendre les choix des acteurs pour les clients et fournisseurs, les raisons d'intégrer un circuit donné et comment se négocie le prix et la qualité du lait, avec sa vision personnelle de

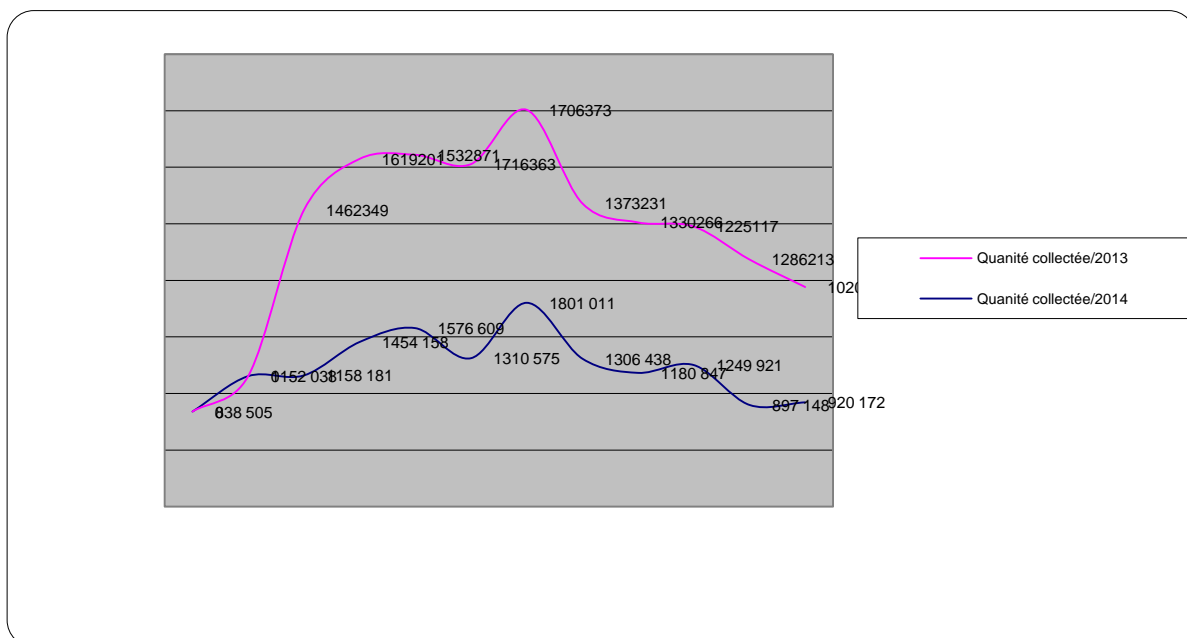
ces questions. Les entretiens avec les acteurs nous ont notamment aidés à comprendre les raisons avancées pour justifier leurs choix et leurs décisions.

Notre enquête a visé 105 opérateurs de la filière lait activant dans la région de Médéa et 3 autres des régions limitrophes. Ces opérateurs sont des éleveurs, des collecteurs, des crémeries et enfin des industriels.

### 3. Organisation de la collecte, circuits et partage de valeurs entre les acteurs

#### 3.1 La collecte de lait dans la Wilaya de Médéa

Figure 1. Evolution mensuelle des volumes collectés



Source. A partir des données de la DSV, 2014

Les quantités de lait collectées évoluent positivement à partir du mois de janvier. Un pic est enregistré au mois de juillet, ce qui ne correspond pas à la saison de forte disponibilité fourragère, mais qui coïncident avec le mois de ramadan qui enregistre le plus fort niveau de consommation. Cette situation trouve son explication dans la désaffectation du lait destiné au circuit traditionnel (crèmerie, colportage.. .) au circuit industriel en raison de la périssabilité du lait et du manque de moyens de stockage dans ce circuit. A ce titre, 54% des éleveurs

enquêtés ne disposent pas de cuves de réfrigération, et disent souffrir du manque de moyens de stockage en saison de fortes chaleurs.

### **3.2 Les circuits de commercialisation et conventions de valeurs**

Il existe plusieurs circuits d'acheminement de lait entre le producteur et le consommateur, avec une imbrication et hybridation de « circuits formels et informels ». La destination finale du lait ; la qualité du lait; la conformité aux normes établies et les relations entre les acteurs sont des paramètres qui dessinent le schéma d'approvisionnement. Il ressort de notre enquête que 45% (30 éleveurs sur 67) des éleveurs enquêtés livrent leur lait à une laiterie et 47% de ces derniers ignorent les termes de leurs conventions ou même l'existence de celles-ci. Le collecteur négocie le prix du lait payé à l'éleveur, paye l'éleveur et se charge de la gestion de sa trésorerie vis-à-vis de la laiterie et de l'Onil. Le prix payé au producteur est souvent inférieur au prix payé par la laiterie majoré de la prime versée par l'Etat. Un écart de 1da à 12 dinars est constaté chez les éleveurs enquêtés. Les collecteurs créent une autre activité de service offert à l'éleveur moyennant une rémunération variable selon : la conformité de l'éleveur à la réglementation, la distance parcourue, la quantité de lait, les rapports personnels avec ces derniers .....

Il ressort de notre enquête, une relation forte entre les collecteurs et les éleveurs. Le collecteur joue un rôle de relais entre la laiterie et l'éleveur, et entre les pouvoirs publics et l'éleveur. Le collecteur véhicule les valeurs et l'image que les laiteries et les pouvoirs publics cherchent à avoir auprès des éleveurs. Ils peuvent parfois occulter les porteurs de « projets de développement » (laiteries ou pouvoirs publics), et jouer le rôle de vis-à-vis unique auprès des éleveurs.

#### **3.2.1 Modèle d'intégration verticale**

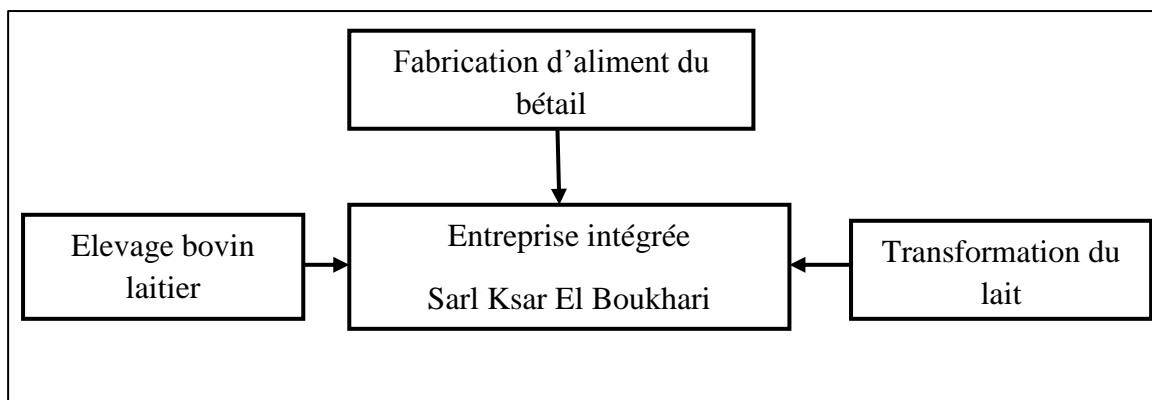
Ce système de coordination correspond à celui d'un modèle d'intégration verticale. Il est représenté par un seul opérateur avec un flux de 5000 l/j et qui est présent sur les maillons : élevage, collecte et transformation. Ce choix est motivé par une recherche d'autonomie, et par la réduction des coûts de transaction (recherche de fournisseurs, transport, négociation..), mais aussi par un besoin de distinction par la recherche de la performance et par l'innovation.

Le discours mené par cet acteur se place dans un monde industriel. Il fait parfois appel à certaines valeurs du monde domestique à raison de 30% de son discours. Ce dernier est empreint de valeurs marchande et d'opinion (tableau 2).

Les valeurs du monde domestique sont repérées dans les choix de recrutement, où le responsable favoriserait les candidatures issues de sa région, malgré le manque de qualification de cette dernière. L'effort fourni dans la formation de cette main-d'œuvre, la volonté d'améliorer le niveau de vie dans la région sont des éléments qui envoient à des valeurs domestiques.

Les valeurs industrielles montrent le niveau d'innovation dans lequel se place le responsable de cette entreprise. Se conformer aux normes internationales, se doter d'un laboratoire adéquatement équipé sont des acquis fièrement mis en avant par le responsable.

Figure 2. La laiterie dispose de son propre élevage et ne fait pas de collecte



Source. De l'auteur à partir de l'enquête

Tableau 2. Les conventions de valeurs dans le modèle d'intégration C1

Monde	Industriel	Domestique	Marchand	Opinion
Dominance des conventions (%)	50%	30%	10%	10%

Source. A partir de l'enquête (2014)

Monde Industriel > Monde Domestique >> Monde Marchand = Monde d'Opinion



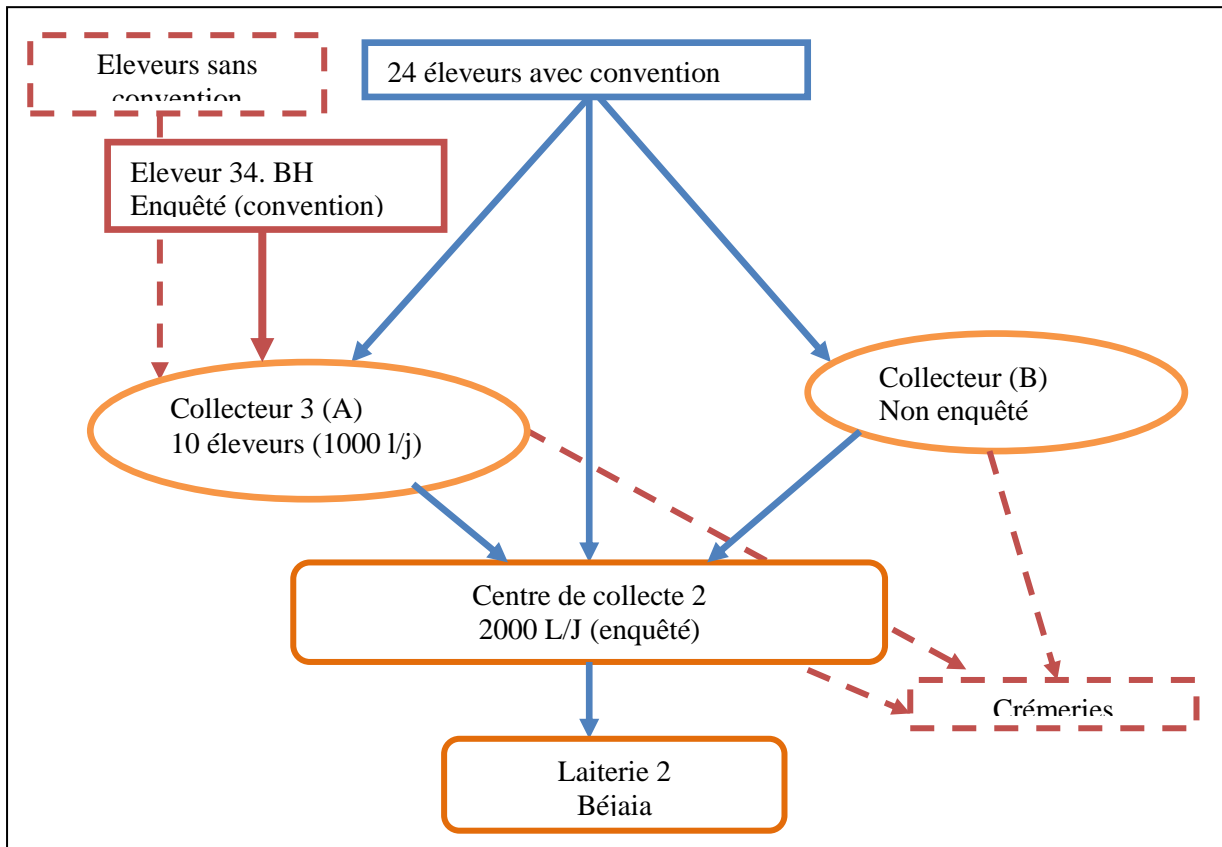
### **3.2.2 Système développé autour d'un centre de collecte conventionné**

Ce système est développé autour d'un centre de collecte travaillant exclusivement avec une seule laiterie, et se trouvant à l'extérieur de la région d'étude. Avec un flux de 2000 litres/jour en moyenne entre la forte et la basse saison, le centre de collecte fait appel à deux collecteurs ambulants pour ramasser le lait dans les quatre coins de la région. L'éleveur le plus éloigné se trouvant à plus de 100 km de ce centre de collecte.

Trois discours sont pris en considération dans le présent schéma (figure 3), celui du responsable du centre de collecte, un collecteur indépendant prestataire du centre de collecte et un éleveur conventionné avec la laiterie qu'approvisionne le centre de collecte.

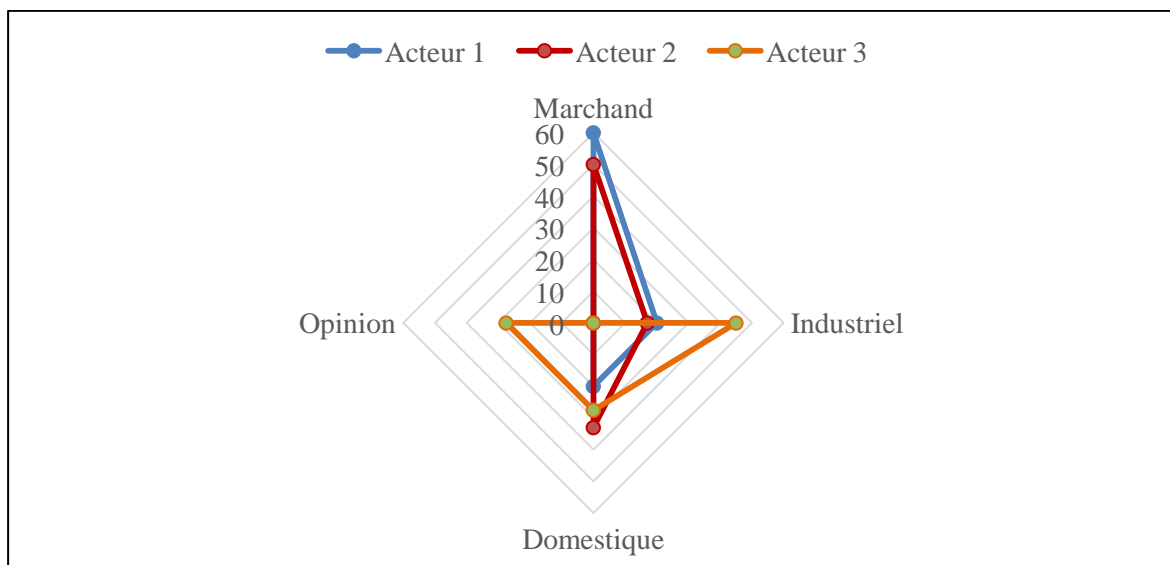
La figure n°4 montre clairement l'orientation du discours des deux collecteurs (centre de collecte et le collecteur ambulant). Ces derniers sont très ancrés dans le monde marchand, même si leur discours est légèrement empreint de valeurs du monde domestique et quelques valeurs du monde industriel. Les valeurs du monde industrielles sont rencontrées et de façon très significative chez l'éleveur opérant dans ce circuit. Ce dernier est un ancien président de la coopérative de lait de la région, met en avant sa grande expérience dans l'activité, sa conformité à toutes les normes, et son efficacité, dues à son investissement technique, et à sa compétence.

Figure 3. Schéma de collecte intégrant un centre de collecte conventionné



Source. De l'auteur à partir de l'enquête (2014)

Figure 4. Récapitulatif des conventions portées par le sous-système 2



Source. A partir de l'enquête (2014)

Le tableau 3 montre les formes de friction et de consensus au sein de cette forme de la présente forme de coordination. Il est remarqué une absence de friction entre les deux collecteurs, qui trouvent total consensus dans le monde marchand. Par contre, des frictions existent entre ces collecteurs et l'éleveur qui s'inscrit dans un monde industriel. Lors de notre entretien avec l'éleveur, aucun différent n'a été déclaré avec les collecteurs.

Tableau 3. Friction et consensus dans les conventions de valeurs

	COLLECTEUR C1	COLLECTEUR C3	ELEVEUR N° 34 BH	Friction	Consensus
Sous- système 2	MM >>MIId = MD Monde marchand >> Monde Industriel = Monde domestique	MM > MD > Mid Monde Marchand> Monde Domestique > Monde Industriel	MIId>MD=M O Monde Industriel >Monde Domestique= Monde de l'Opinion	C1-C3 -	Monde Marchand dominant
				C3-BH Monde Marchand Monde d'Opinion	Monde domestique Monde Industriel
				C1-BH Monde Marchand Monde d'Opinion	Monde domestique Monde Industriel

Source. A partir de l'enquête (2014)

### 3.2.3 Système développé autour d'un centre de collecte non conventionné

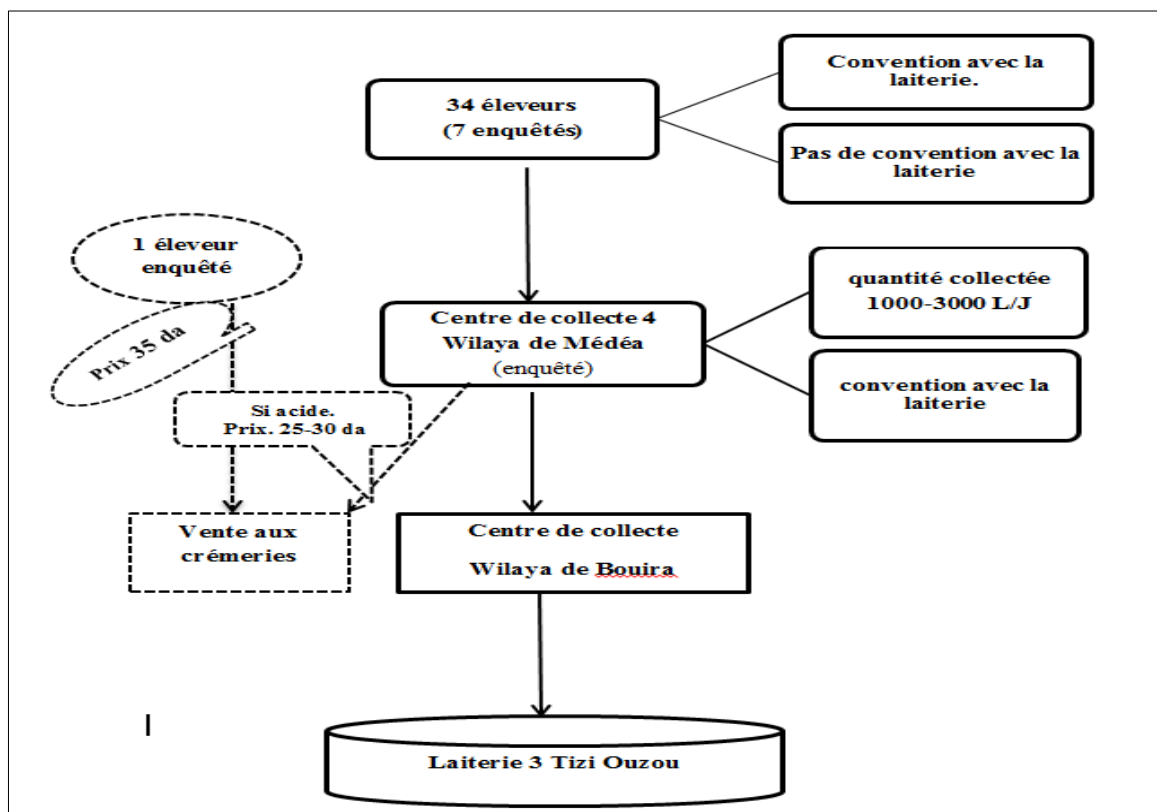
Le schéma suivant représente un centre de collecte non conventionné avec une laiterie, mais ayant un arrangement verbal avec un centre de collecte qui travaille officiellement avec une laiterie. Ce circuit véhicule une moyenne de 3000 l/j.

Notre entretien avec le responsable du centre montre un discours où le monde industriel domine avec 46%, et cela malgré la distance qui le sépare de la laiterie, et avec laquelle, il n'a signé aucun engagement. Le collecteur en question tente de légitimer son existence (informelle aux yeux de la laiterie) par la qualité de son travail et de son lait, et sa conformité aux normes sanitaires et de qualité demandées par l'industrie. Le discours est très empreint de repères domestiques et marchands. Le collecteur prend le lait des éleveurs non conventionnés,

et donc non conformes administrativement et qui échappent à tout contrôle de l'Etat. Ce dernier fait les arrangements nécessaires avec d'autres éleveurs, pour leur attribuer les quantités de lait collectées de cette façon et d'encaisser en fin de compte la prime accordée par l'Etat. Ces pratiques sont parfois à l'insu des éleveurs auxquels on gonfle les factures grâce au lait des éleveurs non déclarés. Le collecteur étant le gérant de la trésorerie des éleveurs garde à son niveau le compte réel des éleveurs, et s'occupe ensuite du paiement de l'ensemble des fournisseurs de lait. Les relations domestiques sont très mobilisées dans ces pratiques, qui demandent de la confiance.

Les repères marchands chez ce responsable sont observés dans la négociation des prix de lait avec les éleveurs, moyennant la mise à la disposition d'une liquidité très demandée par les éleveurs, les collecteurs créent un deuxième marché parallèle à celui existant et dans lequel tous les prix sont fixés. Les éleveurs ignorent le contenu de leur contrat avec la laiterie, et même son existence dans certains cas, et le prix est fixé par négociation avec le collecteur.

Figure 5. Schémas de collecte intégrant un centre de collecte non conventionné.



Source. De l'auteur à partir de l'enquête (2014)

Tableau 4. Les conventions de valeurs repérées chez le collecteur C4

Monde	Industriel	Domestique	Marchand
Dominance des conventions (%)	46%	31%	23%

Source. A partir de l'enquête (2014)

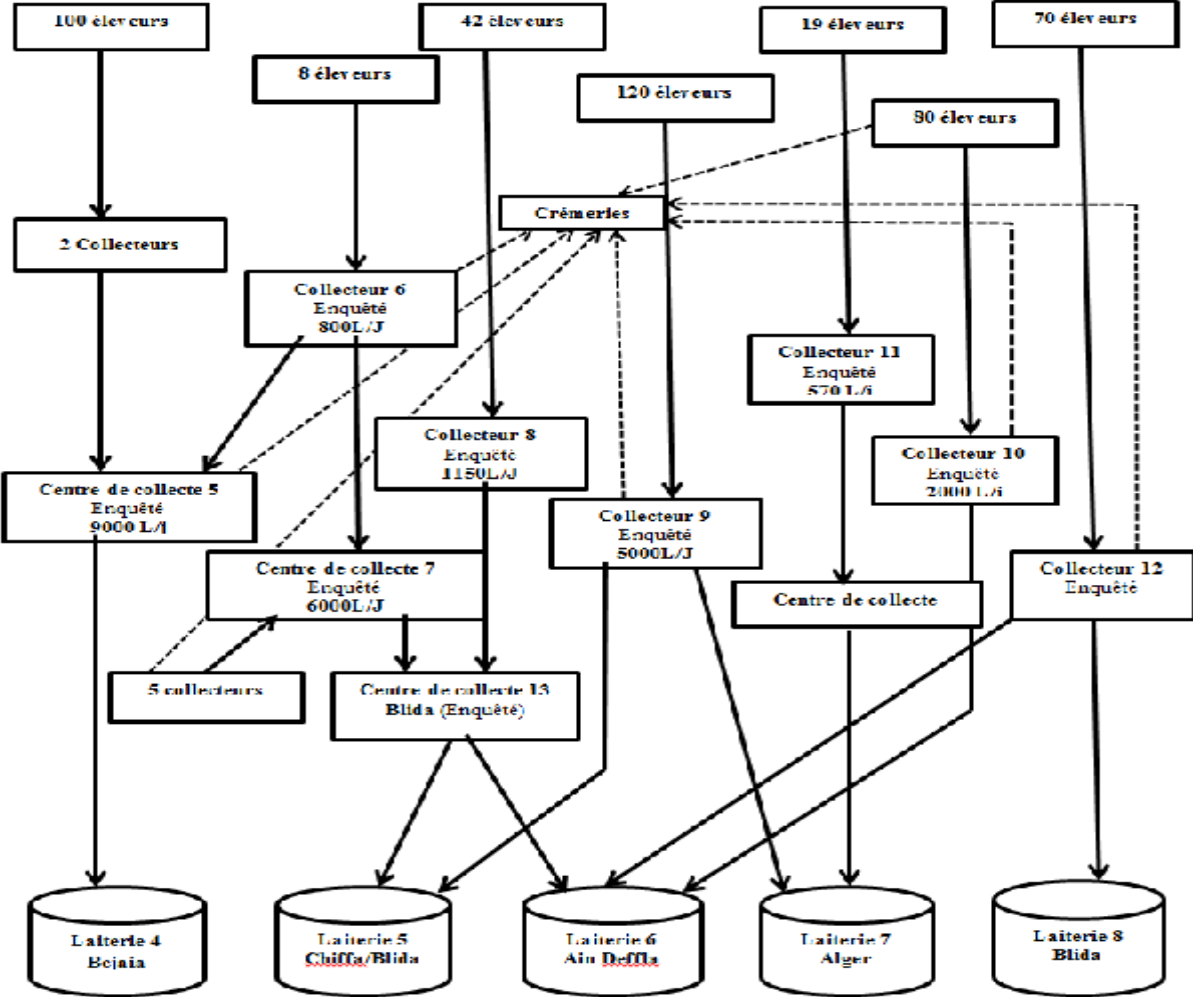
### 3.2.4 Système développé autour d'une multitude de collecteurs, conventionnés, agréés ou pas agréés

Le système représenté dans la figure n°6 est celui où se rencontrent des collecteurs agréés, collecteurs non agréés, collecteurs ayant une convention avec une laiterie et d'autres sans convention. Cette forme de coordination véhicule une quantité de lait de 24000 l/j en moyenne. Des arrangements sont trouvés entre les différents acteurs afin de permettre l'accès à un nombre important de ces acteurs aux différentes primes. Le monde marchand domine dans cette forme de coordination. Les collecteurs conventionnés avec des laiteries achètent le lait auprès de collecteurs indépendants ou leur confient la tâche de la collecte auprès d'éleveurs conventionnés ou pas.

A travers nos entretiens, l'ensemble des acteurs s'inscrivent dans un monde marchand, les valeurs de ce monde constituent un consensus chez l'ensemble des acteurs de cette forme de coordination, suivi des valeurs du monde domestique qui trouve aussi consensus dans 6 des 7 coordinations analysées dans le présent système (tableau 6).

Les valeurs du monde domestique constituent une friction dans 3 des 7 coordinations.

Figure 6. Schémas de collecte intégrant centres de collecte et collecteurs conventionnés et non conventionnés, agréés et non agréés.



Source. De l'auteur à partir de l'enquête

Tableau 5. Friction et consensus dans les conventions de valeurs dans le sous-système 4.

	Friction	Consensus
C6-C5	Domestique – Opinion - Industriel	Marchand
C6-C7	Opinion - Industriel	Marchand - Domestique
C7-C13	-	Marchand- Industriel- Domestique
C8-C13	Opinion	Marchand- Industriel- Domestique
EL 38-C9	Civique	Domestique – Marchand - Industriel
El 36-C11	Industriel - Opinion	Marchand - Domestique
El 40- C10	Opinion	Industriel- Domestique - Marchand

Source. A partir de l'enquête (2014)

## Conclusion

La filière présentée dans le présent article est celle qui approvisionne les industries laitières. Ces dernières, qui ont émergées dans les années 90 avec la libéralisation du marché, peinent à trouver la matière première en quantité et qualité nécessaires pour leur fonctionnement. Le taux d'intégration du lait locale dans ces industries ne dépassant pas les 10%.

Les incitations mises en place par l'Etat sous forme de primes à la production, collecte et intégration, n'ont pas convaincu un nombre suffisant d'éleveur à adhérer au programme de développement de la filière lait, et l'effet d'entraînement attendu des industries n'a pas été suffisamment visible.

Le système de valeurs dans lequel sont inscrits les acteurs de cette filière reste dominé par le monde marchand et le monde domestique, même s'il est empreint de certaines valeurs du monde industriel, civique ou d'opinion. Le fonctionnement des acteurs en réseau n'est pas effacé et la construction de la convention industrielle ne peut être que conjoncturelle afin d'accéder aux subventions accordées par l'Etat.

## Bibliographie

- agriland.ie. (2014). <http://www.agriland.ie/farming-news/algeria-may-play-vital-role-supporting-dairy-markets/>
- Amblard.H, Bernoux. P., Herreros.G, Livian.YF. (1996). *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*: SEUIL.
- Bencharif, A. (2001). Stratégies des acteurs de la filière lait en Algérie: état des lieux et problématiques. *Options Méditerranéennes Série B Etudes et Recherches*, 32, 25-45.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1987). *Les économies de la grandeur*.
- Boltanski, L., & Thévenot, L. (1991). *De la justification: les économies de la grandeur*.
- Djermoun. A, Belhadia. M., Chehat. F, Bencharif. A. (2014). Les formes de coordination entre les acteurs de la filière lait au niveau de la région de Chélif. *New medit: Mediterranean journal of economics, agriculture and environment= Revue méditerranéenne d'economie, agriculture et environnement*, 13(3), 39-49.
- Dupuy J.P, E. D. F., Favereau O, Orlean A, Salais R, Thévenot L. (1989). Introduction. *Revue économique*, 40, 141-146.
- Durkheim, E. (1978). De la division du travail social. 10. Aufl. Paris: PUF.
- Eymard-Duvernay, F. (1989). *Conventions de qualité et formes de coordination*. (40). (2)
- Kaci. M, Sassi. Y. (2007). Industrie laitière des corps gras. In EDPme (Ed.): Agence Nationale de Développement de la PME.
- L.Von, M. (1946). *La bureaucratie* (B. P. Florin R, Trans.): Paris, librairie de Médicis.
- Makhlouf, M. (2015). *Performance de la filière laitière locale par le renforcement de la coordination contractuelle entre les acteurs. Cas de la wilaya de Tizi Ouzou- Algérie*. (doctorat Economie Rurale), UMMTO.
- Sylvander, B. (1997). Le rôle de la certification dans les changements de régime de coordination: l'agriculture biologique, du réseau à l'industrie. *Revue d'économie industrielle*, 80(1), 47-66.